

Objet : Analyse des affectations réalisées par AFFELNET

Population concernée : Élèves de 3^{ème} du Collège Charlemagne

Date : 16 juillet 2019

Source : enquête réalisée par l'Association Parents Citoyens auprès des collégiens volontaires du Collège Charlemagne.

A noter :

1. Aucune information individuelle n'est retenue ni publiée dans nos analyses.
2. Tous les enfants ont répondu et ont pu donner des informations fantaisistes.
3. 115 réponses ont été recueillies auprès des élèves scolarisés en classe de 3^e du collège Charlemagne. Parmi eux 10 ont déclaré soit être boursier, soit bénéficiaire d'un bonus lié à un handicap ou être intégré au dispositif ULIS.

L'essentiel en synthèse

Les principaux enseignements de l'analyse des affectations 2019 sont :

- Le lycée Henri IV a recruté 2 élèves du collège Charlemagne, aucun pour Louis Le Grand, soit 3 fois moins que l'année dernière.
- La moyenne nécessaire à l'obtention d'une affectation dans le quatuor des lycées Charlemagne, Hélène Boucher, Sophie Germain et Victor Hugo augmente encore légèrement par rapport aux deux années précédentes. C'est à dire nécessairement au-dessus de 16/20.
- Cette année, ce sont 21 élèves du Collège qui sont affectés au Lycée Charlemagne (contre 16 l'année dernière). Leurs moyennes varient entre 16/20 et 18,3/20.
- 9 élèves vont à Sophie Germain (2 de moins que l'année dernière).
- 6 élèves sont affectés à Victor Hugo. Ce nombre est stable par rapport à l'année dernière.
- Enfin à la différence des années précédentes, 58% des élèves ont obtenu leur premier vœu (versus 39% en 2018) et 67% des élèves sont affectés sur l'un de leurs 2 premiers vœux (versus 60% en 2018). 73% obtiennent l'un de leurs 3 premiers vœux (stable versus 2018).
- Cependant, ce constat est à nuancer dans la mesure où un peu moins d'un quart des élèves ont positionné le lycée Charlemagne en 1^{er} choix (28 sur 115). C'est sans doute une conséquence du peu d'élèves admis au Lycée Charlemagne l'année dernière (16).
- Le nombre relativement faible d'affectations de collégiens de Charlemagne au lycée en 2018 a sans doute incité ¾ des familles à ne pas choisir le Lycée Charlemagne en 1^{er} vœu.

Données brutes de notre échantillon 2019 et rappel des données 2018

*Les groupes de lycées, n'ont pas de réalité administrative. Ils ont été élaborés en fonction de la proximité géographique avec le collège Charlemagne et de leur « attrait » supposé pour les élèves et leurs parents.

Groupes*	Lycées d'affectation	Données 2019		Données 2018	
		Nombre	Moyenne	Nombre	Moyennes
Hors Sol	Louis Le Grand	0	0	1	18,5
	Henri IV	2	18,7 à 18,3	5	18,5 à 18
Groupe 1	Charlemagne	21 ¹	18,3 à 16,0	16	18,5 à 14,5 ²
Groupe 2	Sophie Germain	9	17,8 à 13,5 ³	11	18,5 à 15
	Victor Hugo	6	18,2 à 14,8	6	17 à 15,5
Groupe 2b	Hélène Boucher	8	17,2 à 14,3	8	16,5 à 15
Groupe 4	Maurice Ravel	4	14,5 à 13,5	5	16 à 13 ⁴
	Turgot	3	15,3 à 8,5	2	15 à 14
	Arago	4	15,7 à 14	5	15 à 14,5
	Diderot	1	11,7	5	13,5 à 12,5
Groupe 5	Simone Weil	4	13,8 à 13,0	6	14,5 à 11,5
	Dorian	2	12,7	3	14 à 10,5
	Voltaire	5	13,2 à 11	6	13,5 à 11,5
Groupe 6	Bergson	0	0	1	10,5
	Paul Valéry	5	13,5 à 10	3	11,5 à 10,5
	Colbert	2	13,8 à 12	0	0
Lycées professionnels	Elisa Lemonnier	2		1	
Autre lycée professionnel		15		12	
Hors district, dispositif ULIS ou sport étude		14		10 ⁵	
	Redoublement	2		3	
	Sans affectation	6		6	
	Total recueillis	115		115	

A noter :

* 40% des élèves de 3^{ème} sont affectés dans les lycées Hors Sol et groupes 1, 2 et 2b. Une proportion stable par rapport à l'année dernière.

** 1/3 des élèves du Collège Charlemagne (stable par rapport à 2018) sont affectés à un lycée à proximité de leur collège d'origine : Lycée Charlemagne, Sophie Germain ou Victor Hugo.

¹ Nous formulons l'hypothèse selon laquelle ce nombre relativement important s'explique sans doute par le report d'élèves candidats aux lycées Louis Le Grand et Henri IV qui n'ont pas été admis dans ces établissements et qui ont demandé (et obtenu) le lycée Charlemagne.

² 17/20 de moyenne ou plus pour 14 d'entre eux, les 2 autres ont des moyennes comprises en 15,5/20 et 14,5/20. Ce sont tous des 1^{er} vœu. Les 2 élèves aux moyennes plus basses sont certainement des élèves boursiers.

³ Tous les élèves sauf un (reconnu handicap) ont des moyennes comprises entre 14,7/20 et 17,8/20.

⁴ Tous les élèves sauf un (boursier à 13) ont des moyennes comprises entre 15/20 et 16/20.

⁵ Dont 6 élèves avec des moyennes supérieures à 16/20.

Éléments d'analyse de notre échantillon 2019

2 élèves sont affectés au lycée **Henri IV**. Ce sont des élèves dont les moyennes se situent au-dessus de **18/20**. Rien ne permet d'expliquer la diminution brutale du nombre d'admis à Henri IV ou Louis Le Grand car d'autres élèves aux profils équivalents auraient pu prétendre intégrer un de ces établissements⁶.

21 élèves ont été affectés au **Lycée Charlemagne**. Les moyennes nécessaires sont comprises entre **16/20 et 18,3/20**. 1/3 d'entre eux se situent à 17/20 de moyenne ou plus. Les autres ont des moyennes autour de 16/20.

15 élèves sont affectés dans les lycées Sophie Germain et Victor Hugo avec des moyennes généralement comprises entre **13,5/20 et 18,2/20**. Un seul élève a une moyenne à 13,5/20 de plus d'un point inférieure à la moyenne la plus basse des autres élèves ce qui laisse penser qu'il s'agit d'un élève qui bénéficie d'une attention particulière (bourse ou handicap).

A noter :

Le nombre et la répartition des élèves entre les deux lycées est stable par rapport à l'année dernière : 6 pour Victor Hugo et 9 pour Sophie Germain.

Au total, les lycées Charlemagne, Sophie Germain et Victor Hugo accueillent 36 élèves du Collège Charlemagne. Ce nombre est stable par rapport aux années précédentes. Ces élèves constituent la très grande majorité des élèves ayant plus de 16/20 de moyenne générale, hors ceux affectés au lycée Henri IV.

8 élèves du collège Charlemagne sont affectés au lycée **Hélène Boucher** avec des **moyennes comprises entre 14,3/20 et 17,2/20**. Ils ont le même profil que les collégiens qui sont affectés aux lycées Sophie Germain et Victor Hugo. Pour une majorité d'entre eux, il s'agit de leur 1^{er} vœu comme l'année dernière. Un élève avec une moyenne à 14,3/20 nous laisse penser qu'il a bénéficié d'une attention particulière (bourse ou handicap) compte tenu de l'écart de plus d'un point avec celui qui le devance.

11 élèves sont affectés aux lycées **Arago, Ravel** ou **Turgot**. Leurs moyennes se situent entre **8,8/20 et 15,7/20**. Contrairement à l'année précédente, pour 9 d'entre eux, il s'agit d'un 1^{er} vœu. Ce sont donc des établissements choisis et non des établissements par défaut. Un élève est affecté avec 8,8/20 de moyenne, soit presque 5 point derrière le précédent ; il s'agit sans aucun doute d'un élève qui a bénéficié d'une attention particulière (bourse ou handicap).

11 élèves ont été affectés dans les lycées **Dorian, Simone Weil** ou **Voltaire**, avec des moyennes comprises entre 11/20 et 13,8/20. Pour tous, l'affectation est celle d'un 2^e vœu voire davantage jusqu'au 9^e choix.

Enfin, 7 élèves ont été affectés aux lycées **Colbert** ou **Paul Valéry** avec des moyennes comprises entre **10/20 et 13,8/20**. A l'exception de 2 élèves, il s'agit essentiellement d'un 5^e, 7^e ou 8^e vœu.

⁶ Nous n'avons aucune information sur le nombre de dossiers déposés pour intégrer l'un de ces deux établissements ni si des élèves qui n'ont pas été admis se sont effectivement reportés sur le lycée Charlemagne.

En guise de conclusion de cette analyse 2019

De manière plus transversale, jusqu'à 15/20 de moyenne générale (46 élèves contre 35 l'année dernière), la totalité des élèves a été affectée sur son 1^{er} ou son 2^e vœu. Il s'agit des lycées Charlemagne, Hélène Boucher, Henri IV, Sophie Germain ou Victor Hugo pour 42 d'entre eux. Un élève a choisi une orientation professionnelle et les 3 autres sont affectés au lycée Arago ou Turgot sur leur 1^{er} vœu.

Le nombre d'élèves affectés sur son 1^{er} vœu atteint 58% cette année en très nette progression par rapport aux 40% de 2018 et même de 2017 où on était proche des 50%.

Le nombre d'élèves affectés sur leur 2^e, 3^e voire 4^e vœu (au total une vingtaine) apparaît faible proportionnellement. Leur nombre représente seulement 1/3 de ceux ayant obtenu leur 1^{er} vœu. Pour la plupart, les moyennes générales s'étalent entre 16,5/20 et 8,5/20.

Le dernier groupe d'élèves du Collège Charlemagne affiche des moyennes comprises entre 8/20 et 14,5/20. Leurs affectations interviennent à partir du 5^e vœu.

Enfin, le nombre d'élèves qui s'orientent vers la voie professionnelle se stabilise autour d'une quinzaine (17 cette année, 13 l'année dernière). Pour mémoire, ils étaient 2 en 2016. Pour les 2/3 d'entre eux, il s'agit du 1^{er} vœu et non d'une affectation par défaut pour des élèves qui ont entre 6,5/20 et 15,5/20 de moyenne.

Le nombre d'élèves sans affectation est de 6 élèves, stable par rapport à 2018.